

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 114

Artikel: Mosaïque Suisse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-735124>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FACHORGAN FÜR DIE SCHWEIZ. KINEMATOGRAPHIE

Film

REVUE DE LA CINÉMATOGRAPHIE SUISSE

VII. Jahrgang · 1942
Nr. 114 · November

Erscheint monatlich — Abonnementspreise: Jährlich Fr. 10.—, halbjährlich Fr. 5.—
Parait mensuellement — Prix de l'abonnement: 12 mois fr. 10.—, 6 mois fr. 5.—
Redaktionskommission: G. Eberhardt, J. Lang und E. Lopfe-Benz — Redaktionsbüro: Theaterstr. 1, Zürich
Druck und Verlag E. Lopfe-Benz, Rorschach

Offizielles Organ von: — Organe officiel de
Schweiz. Lichtspieltheaterverband, deutsche und italienische Schweiz, Zürich
Sekretariat Zürich, Theaterstraße 1, Tel. 29189
Association cinématographique Suisse romande, Lausanne
Sekretariat Lausanne, Avenue du Tribunal fédéral 3, Tél. 26053

Film-Verleiherverband in der Schweiz, Bern
Sekretariat Bern, Erlachstraße 21, Tel. 29029
Verband Schweizerischer Filmproduzenten, Zürich
Sekretariat Zürich, Rennweg 59, Tel. 33477
Gesellschaft Schweizerischer Filmschaffender, Zürich
Sekretariat Zürich, Bleicherweg 10, Tel. 75522

Sommaire

	Page
Mosaïque Suisse	1
Ce qu'on verra à Lausanne cet hiver	3
Festival du film italien à Lugano	3
La Biennale de Venise	4
Graves Décisions en France	4
Nouvelles de Suède	5
Cinéma en Angleterre	6
Le Progrès du Film en couleurs	8
Simplet	8
La vie cinématographique en Bulgarie	9
Sur les écrans du monde	9
Communications des maisons de location	11
Cronache cinematografiche Ticinese	12

Inhalt

	Seite
«Verfilmung» von literar. Werken	13
Ueber die Herstellung von Ton-filmen	14

(Nachdruck, auch auszugsweise, nur mit Quellenangabe gestattet)

De nombreuses productions sont en préparation et partiellement déjà au studio. La Praesens nous promet trois grands films: «Der Schuss von der Kanzel», inspiré de la célèbre nouvelle de Conrad Ferdinand Meyer portée à l'écran par Leopold Lindtberg; «Wilder Urlaub» histoire d'un soldat suisse d'après le roman de Kurt Guggenheim, qui a valu à son auteur le Prix Schiller 1942; et une suite du «Wachtmeister Studer», de nouveau incarné par Heinrich Gretler. De son côté, la Gotthard-Film annonce quatre films, l'un «Schmuggler am Piz Palu», basé sur un scénario original, les trois autres d'après des œuvres littéraires très connues, «Ekkehard» de J. Victor Scheffel, «Conrad der Leutnant» de Carl Spitteler, et «Der Landvogt von Greifensee» de Gottfried Keller. Un important groupement songe aussi à la réalisation cinégraphique de «Lienhard und Gertrud», de Heinrich Pestalozzi, qui serait bientôt commencé au studio Seebach.

Un film d'amateurs original.

Le journal «Film-Ciné Amateur», qui paraît à Lausanne, a publié récemment un article sur un film fort original, réalisé par un jeune amateur suisse dont nous regrettons de ne pas connaître le nom. Toujours intéressés aux efforts des cinéastes amateurs dont beaucoup se sont révélés ultérieurement des professionnels de talent, nous voudrions reproduire ce texte:

«Lors d'un récent concours, un jeune homme a conçu un film étonnant, retenant vivement l'attention des amateurs et de plusieurs critiques.

Ce film était tiré d'un conte d'Andersen, le grand écrivain danois, et intitulé: *L'his-*

Mosaïque Suisse

Nouvelles productions.

La nouvelle saison a été inaugurée par plusieurs premières de *films suisses*. La Praesens a remporté un grand succès avec son film policier «Das Gespensterhaus» (La Maison hantée), dont nous avions déjà parlé, et la Pandora-Film avec la comédie «Der Chegeln König», d'après une idée

de Fredy Scheim, populaire comique zurichois qui en interprète également le rôle principal. Suiennent deux productions de la Gloria-Film, réalisées par Sigfrid Steiner, «Steibruch» tiré de la pièce d'Albert J. Welti et «Matura-Reise», véritable défilé de jeunes actrices suisses de talent; enfin, un film de la Turicia, «De Glückshoger», parlé en dialecte bernois.

toire d'une mère. Il décrivait l'histoire d'une mère au chevet de son enfant malade que la mort venait subitement lui enlever. Ne pouvant accepter cette séparation, la mère se lance à la poursuite de la ravisseuse, surmonte tous les obstacles, abandonnant tout ce qu'elle possède, pour arriver enfin à retrouver son petit. La Mort, touchée par les supplications qui lui sont adressées, accepte de rendre l'enfant, mais laisse prévoir que sa vie ne sera que laideur, misère et malheurs. Alors la mère oublie tous ses sacrifices, ses larmes et sa douleur, et préfère voir la Mort emporter à jamais son enfant, plutôt que de rendre celui-ci à une vie de vicissitudes et d'épreuves.

Ce conte étrange, beau et humain, a été traduit en images par un débutant du cinéma d'amateur. C'est dire son courage, sa patience et son ingéniosité, car il ne disposait que de moyens fort restreints. C'est de ces derniers que nous désirons parler, pour encourager d'autres amateurs à tenter la réalisation d'une œuvre originale, différente de celles généralement projetées.

L'auteur de ce film a cherché dans son entourage immédiat, c'est-à-dire sa famille, des interprètes compréhensifs qui, sans posséder le métier d'acteur, ont joué avec sincérité et naturel les différentes scènes. Et comme le cinéma, celui d'amateur comme l'autre, n'est souvent qu'un grand dispensateur d'illusions, les scènes les plus compliquées ont été réalisées avec d'ingénieux truquages. Ainsi par exemple, celles montrant une grande forêt que traverse la mère éplorée à la recherche de son enfant, ont été tournées dans un petit jardin public complété par quelques arbres coupés en forêt, l'ensemble étant éclairé par une douzaine de lampes Photofloods bien réparties. Une scène étonnante représentait un lac immense sur lequel se profile à l'horizon « l'Île de la Mort ». Cela a été filmé dans une baignoire pleine d'eau, avec une maquette d'île « faisant trempe », le tout avec un fond de nuages dessinés au fusain. Une autre scène montrait la serre dans laquelle la Mort cultive des fleurs et des arbres représentant les vies humaines. Un décor de 4 m. de haut sur 10 m. de long a été construit avec la collaboration d'un ami décorateur. Pendant ce travail, des mains féminines confectionnaient d'étranges fleurs de papier, qui devaient représenter autant de vies humaines.

Ces quelques détails montrent qu'avec des idées, du courage et de l'ingéniosité, sans autres moyens qu'une caméra et quelques projecteurs, un amateur ayant la foi et la volonté peut réaliser des œuvres empreintes de personnalité et indépendantes de toutes les imitations de films professionnels. »

Réunion de la Chambre du Cinéma.

La Chambre Suisse du Cinéma s'est de nouveau réunie à Berne, sous la présidence de M. Anton Borel, ancien conseiller d'Etat.

A l'unanimité, elle a adopté le budget du « Ciné-Journal Suisse » pour l'exercice 1943 — hommage sans doute aux progrès réalisés ces derniers temps. Puis, elle a discuté les possibilités et moyens susceptibles d'améliorer la qualité des films produits en Suisse. Outre des mesures directes qui pourraient être décidées, la Chambre s'est en principe prononcée en faveur de la *création de prix*, qui seraient décernés aux meilleures productions.

Enfin, la Chambre a pris connaissance d'une communication selon laquelle le projet de fonder une Centrale Suisse du Film Documentaire se trouve en bonne voie. La réunion se termina par l'examen des grandes difficultés que notre industrie cinématographique doit surmonter à l'heure actuelle.

Assemblée Générale du S.L.V.

A Berne également s'est tenue l'assemblée générale du *Schweizerischer Lichtspieltheater-Verband* (S.L.V.), groupant actuellement 227 cinémas en Suisse alémanique et en Suisse italienne, 110 membres assistaient à cette réunion, présidée par M. Georges Eberhardt, Aarau, manifestation impressionnante de l'exploitation cinématographique suisse.

D'importantes questions étaient à l'ordre du jour, tels la réorganisation de la Chambre Suisse du Cinéma, le projet d'une taxe de luxe — qui semble irréalisable en plus de tous les charges existantes — les exigences des distributeurs demandant le contrôle complet des recettes, l'accord avec la SUISA, la publicité des cinémas; et enfin l'activité de la Schmalfilm-Gesellschaft, récemment fondée qui, distribuant en format réduit les meilleurs films allemands des trois dernières années, heurte de front notre organisation et compromettrait gravement la situation des cinémas. On étudia aussi bien des questions d'administration interne, notamment la situation financière de l'association, les efforts méritoires du Secrétariat en faveur de l'exploitation, et le développement de notre organe corporatif ayant actuellement des correspondants et collaborateurs aux Etats-Unis, en Allemagne, en France, en Italie, en Grande-Bretagne, en Suède et même en Espagne, au Portugal, en Hongrie, en Roumanie et en Croatie.

Tous ces problèmes préoccupent également l'A.C.S.R. et son secrétariat, et l'étude en est poursuivie en pleine collaboration entre nos deux grandes associations.

Interdiction du film « J'accuse ».

La division Presse et Radio de l'Armée avait interdit, comme nos lecteurs se le rappelleront, le film de production allemande « Ich klage an » (J'accuse), qui tendait à justifier le meurtre commis à la demande de la victime. Mais ultérieurement, la section juridique a laissé aux cantons toute latitude pour l'interdire ou l'autoriser.

La projection de ce film à Zurich a provoqué de longues controverses, à la suite desquelles le Département de Justice et Police prononça l'interdiction du film. Le Conseil d'Etat, saisi d'un recours, l'avait alors examiné et convoqué à sa présentation les facultés de médecine et de théologie, la commission synodale et la commission de censure de films; à l'exception de deux des sept censeurs, tous proposèrent le refus. Malgré cette décision, un recours fut interjeté auprès du Tribunal Fédéral, mais celui-ci a confirmé le droit des cantons de restreindre l'exercice de profession pour protéger l'ordre, la moralité et la santé publics. Or, les autorités zurichoises ont estimé que « J'accuse » rentrait dans la catégorie des films immoraux, brutaux ou provoquant des réactions violentes, interdits par une ordonnance cantonale. « De plus », déclare le Tribunal Fédéral, « ce film peut provoquer des erreurs sur les devoirs du médecin, ce qui a pour résultat d'ébranler la confiance entre médecin et malade ». A la Polyclinique de Zurich, on a déjà constaté que ce film avait amené le suicide d'un malade, atteint de sclérose, maladie présentée dans le film comme inguérissable. C'est donc à bon droit que le gouvernement cantonal a interdit la projection de ce film.

Protestations contre des actualités étrangères.

Les incidents qui se sont produits il y a quelques semaines à Bâle — et, paraît-il, aussi dans d'autres villes — lors du passage d'un journal filmé étranger, remettent à l'ordre du jour l'épineuse question des actualités étrangères.

Ces actualités nous apportent le reflet de notre époque, et avant tout les tristes images de la guerre. De nombreux spectateurs voudraient bien s'en passer, mais une partie importante du public les réclame. Il faudra cependant — et là-dessus tous les spectateurs sont certes d'accord — que les actualités étrangères projetées sur nos écrans gardent un caractère de stricte documentation et une certaine retenue. Autrement, on ne devra pas s'étonner si leur vogue initiale disparaît complètement.

Ce n'est pas la place ici de plaider pour ou contre l'interdiction de toutes les actualités étrangères. Mais il nous semble que les incidents de Bâle devraient servir de leçon et d'avertissement, d'autant plus que la presse quotidienne et le public s'en émeuvent. La preuve en est les articles et lettres publiés dans un grand journal bâlois qui, prenant le parti du public, s'élève contre la présentation de certaines images, lorsque la caméra glisse lentement des tanks détruits aux cadavres des soldats éclairant chacun séparément, cela avec accompagnement musical. Et le journal approuve la réaction spontanée des spectateurs qui, à la fois révoltés et dégoûtés, ne supportent pas la continuation de la projection. Les correspondants aussi protestent vigoureusement et se demandent où était dans ce

cas la censure si sévère dans d'autres occasions. Quelques jours plus tard, la rédaction publiait une information disant que cette même censure avait supprimé certaines scènes d'une actualité étrangère opposée, précisément parce qu'elles montraient des cadavres.

De tels incidents choquent notre situation de neutres et compromettent la sécurité de

l'exploitation cinématographique. Dans l'intérêt de notre pays et aussi dans l'intérêt de la Corporation, nous demandons donc que tout soit fait pour les éviter. Si l'on admet la projection des actualités étrangères, il faut en éliminer, sans égard au pays d'origine, les parties de pure propagande politique et les images de goût douteux.

Ce qu'on verra à Lausanne cet hiver . . .

En regardant la liste des programmes des cinémas lausannois (parus récemment dans la «Feuille d'Avis»), on ne croirait pas que nous commençons le quatrième hiver de guerre. Car à Lausanne — comme d'ailleurs aussi à Genève — les directeurs de cinémas ont réussi à s'assurer un nombre considérable d'importantes productions internationales, tant américaines qu'euro-péennes. Ainsi, l'*A.B.C.* et le *Bourg*, sous la direction de M. O. Lavanchy, publient une liste impressionnante de grands films américains, dont nous citons : *Mrs. Miniver*, de William Wyler, avec Greer Garson et Walter Pidgeon ; *Lady Hamilton* d'Alexandre Korda, avec Vivian Leigh et Laurence Olivier ; *Dr. Jekyll and Mr. Hyde* de Victor Fleming, avec Spencer Tracy, Ingrid Bergman et Lana Turner ; *Le Grand Mensonge* avec Bette Davis et George Brent ; *Souvenirs* (Mr. Pulham Esq.) de King Vidor, avec Hedy Lamarr et Robert Young ; *Sérénade de Quat'sous* (Penny Serenade) de George Stevens, avec Irene Dunne et Cary Grant ; *Arizona* de Wesley Ruggles, avec Jean Arthur, William Holden et Warren William ; trois films d'Anatol Litvak, *Cité conquise* avec James Cagney et Ann Sheridan, *Le Port sous la Brume* avec John Garfield et Ida Lupino, et *Le Château de l'angoisse*, également avec John Garfield ; *L'Entraîneuse fatale*, avec Marlene Dietrich, George Raft et Edward G. Robinson ; *Un mauvais garçon*, avec Clark Gable et Lana Turner ; la comédie *Here Comes Mr. Jordan*, avec Robert Montgomery ; le film musical *Rêve d'amour*, de Reinhold Schuenzel, avec Ilona Massey, Alan Curtis et Albert Bassermann, et deux films en couleurs, *Alooma* avec Dorothy Lamour et John Hall, et *Bombardiers en piqué* de Michael Curtiz, avec Errol Flynn.

Le cinéma *Métropole*, dirigé par M. Fuchs, offre un choix très riche surtout de grands films en couleurs tels que *Reap the Wild Wind* de Cecil B. de Mille, *Au-delà des Horizons bleus* avec Dorothy Lamour, *Nuits de Louisiane*, avec Bob Hope et Vera Zorina, et *La Passe des Bahamas* avec Madeleine Carroll ; puis *The Lady is Willing* (Madame consent) avec Marlene Dietrich, et le grand dessin animé de Max Fleisher *Madame Punaise s'en va-t-en Ville*. Suivent deux films italiens,

La Cena delle Beffe (La Courtisane de Florence) d'Allessandro Blasetti et *I Promessi Sposi* (Les Fiancés) de Mario Camerini, les films allemands *Un Grand Amour* avec Zarah Leander et *Annelie* avec Luise Ullrich, et de nombreux films français dont *La Piste du Nord* de Jacques Feyder, avec Michèle Morgan et Pierre-Richard Wilm, *La Symphonie Fantastique* de Christian-Jaque, avec Jean-Louis Barrault et René Saint-Cyr, *Cartacalha* de Léon Mathot, avec Viviane Romance, et *Mamzelle Bonaparte* avec Edw. Feuillère.

De même, le nouveau directeur du Capitole, Mr. Marmonnier, annonce quelques premières impatiemment attendues du public, entre autres *Quelle était verte ma Vallée*, de John Ford, *La Femme de l'Année*, avec Spencer Tracy et Catherine Hepburn, *La Femme à deux visages* avec

Greta Garbo et Melvyn Douglas, *Tortilla Flat* avec Spencer Tracy et Hedy Lamarr, *Eaux Mortelles*, de Jean Renoir, *Débuts à Broadway* avec Mickey Rooney et Judy Garland, et l'opérette *Le Soldat de Chocolat*, avec Nelson Eddy ; puis, les films français *Premier Bal* avec Marie Déa et Raymond Rouleau, *La Fausse Maîtresse* avec Danielle Darrieux, *Fièvres* avec Tino Rossi, et *Histoire de Rire* avec Marie Déa, Fernand Gravey et Pierre Renoir.

Si les autres salles, *Le Moderne*, *Bel-Air*, *Rio*, *Colisée* et le *Rex* donneront surtout des reprises, leurs programmes ne sont pour cela pas moins variés, offrant aux amateurs du septième art une excellente sélection des productions américaines et françaises. Quant au Cinéac, sous la direction de M. Broenimann, on verra sur son écran des actualités d'origines très diverses, outre le ciné-journal suisse celles de l'UFA, de LUCE et de la Fox, et de nombreux courts-métrages scientifiques et documentaires, des bandes pittoresques et des dessins animés de Walt Disney. A signaler tout particulièrement l'important effort de ce théâtre, tendant à compléter les actualités nationales et internationales par des *prises de vues régionales et locales* ; enregistrées par M. André Béart à l'aide de nouveaux appareils et d'un camion de son, ces images vont refléter les événements et manifestations intéressant tout spécialement les spectateurs lausannois.

Festival du film italien à Lugano

Pour la seconde fois, un *Festival du Film Italien* — une «Rassegna del Film Italiano» — a été organisé à Lugano par les distributeurs de films italiens en Suisse. Cette manifestation, honorée de la présence de nombreuses personnalités officielles, d'illustres cinéastes et vedettes suisses et italiens, a remporté le plus vif succès.

La réception au Casino, à laquelle assistaient entre autres M. Lepori, conseiller d'Etat et représentant de la Chambre Suisse du Cinéma, et Commandatore Liverani, président de la Corporation italienne du spectacle, a été suivie d'une longue série de représentations, dont une partie était publique, l'autre réservée aux critiques et à quelques invités. L'impression a été bien inégale, parfois excellente, parfois décevante. A en croire le rédacteur de Ciné-Suisse, on aurait sacrifié trop complaisamment le choix du programme au goût dit populaire, satisfait par certains choix dépourvus d'originalité et de prétention artistique. Ces sujets conventionnels, filmés conventionnellement, édifiés sur la tradition du théâtre mélodramatique, du roman ou de l'opéra, continueraient de séduire plusieurs scénaristes italiens, alors que l'Italie possède un nombre assez élevé

de films de qualité. La preuve en fut donnée à Lugano par la réalisation magistrale du chef-d'œuvre de Manzoni *Promessi sposi* (Les Fiancés) de Mario Camerini — film qui exalte la victoire de l'amour chrétien et qui, fait étonnant, serait interdit en Allemagne —, *La Morte civile* de F. M. Poggiali, que le correspondant de la *National-Zeitung* compare à Pagnol, et les comédies *La guardia del corpo* de C. L. Bragaglia et *Scampolo* de Nunzio Malasomma. Citons enfin le grand film musical *Rossini* de Mario Bonnard et *La Cena delle Beffe* d'Allesandro Blasetti.

De nouveau, le *documentaire* italien a affirmé ses hautes qualités, surtout dans *Musica nel Tempo* de Cancellieri, *Comacchio* de F. Cerchio et *Venezia Minore*, petit chef-d'œuvre de Francesco Pasinetti, renonçant aux commentaires et aux titres.

Le Festival à Lugano n'aurait-il pu être l'occasion de donner à nos hôtes aussi une idée de la production suisse ? Mais celle-ci n'était représentée que par deux films projetés en séances privées, *Romeo et Juliette*, accueilli très favorablement, et la comédie en dialecte *Hotelportier*. C'est peu.